

(gravé d'abord avec un simple trait et ensuite avec quelques hachures) fut présenté tel qu'il était sorti de la presse.

Au xv^e siècle, les tailleurs de bois, successeurs des enlumineurs, n'avaient pas le sentiment de l'art qu'on observe chez ceux-ci. Les *illumineurs* lyonnais, à la fois écrivains et enlumineurs, quelquefois aussi peintres, ont fait des ouvrages nombreux dont le prix dénote l'importance. Ces enlumineurs prenaient presque tous, sur les rôles des tailles, la qualité de maître, ils ont été indépendants. Ils ont conservé, même pendant le règne de Louis XII, l'exactitude minutieuse des peintres du xv^e siècle, sans retour à la forme gothique ou à l'esprit de l'art flamand, étudiant patiemment la nature et en rendant les traits avec simplicité. Un seul de nos enlumineurs était Flamand. Plusieurs d'entre eux étaient Italiens ou d'origine italienne : nous citerons pour Lyon les Bonté qui étaient de Florence. Les rares ouvrages qu'on a de nos illumineurs, ouvrages du xv^e siècle, ont été faits dans le goût français.

Il semble que, à partir de 1483, il ait été fait une distinction entre les enlumineurs. Les rôles des tailles portent les noms d'enlumineurs sans autre indication, et il y en a qui sont toujours désignés comme « illumineurs de livres » ; nous citerons parmi ceux-ci Guillaume Choard, Georges Jarsaillon et sa femme Jeanne Dedorin, Étienne Joly et Pierre de Limoges (3).

Les tailleurs de bois étaient, eux, de véritables ouvriers dans l'acceptation actuelle du mot, et même,

(3) De 1483 à 1492.